

L'EMPIRE ROMAIN : UNIFICATION POLITIQUE, MODÈLE CULTUREL ET CIRCULATION DES IDÉES EN MÉDITERRANÉE ROMAINE

La fin de la République romaine et, plus encore, l'empire romain ont constitué dans l'histoire de la Méditerranée une expérience sans précédent et sans lendemain jusqu'à ce jour : l'unité politique d'un large monde méditerranéen, dont l'extension allait de Rabat aux Highlands, du Rhin et du Danube au Sahara, de la Haute-Égypte à la Crimée et au Caucase... La constitution de cet empire fut extrêmement rapide, puisqu'elle s'effectua en moins de deux siècles. À la veille de la seconde guerre contre Carthage, Rome maîtrisait un empire italien étendu aux îles (Sicile, Sardaigne, Corse) et prêt à trahir. En 202 avant J.-C., à l'issue de cette même guerre, elle est maîtresse de l'essentiel du bassin occidental de la Méditerranée, en particulier des côtes de l'Espagne. En 188, c'est toute la moitié orientale du bassin méditerranéen qui, alliée ou vaincue, se soumet au pouvoir de Rome. En 30 avant J.-C., le suicide de Cléopâtre met un terme à l'existence du dernier grand État indépendant de Méditerranée. À l'exception du très docile et zélé Juba II de Maurétanie, qui régnait sur l'ouest algérien et une partie du Maroc actuel, la Méditerranée devenait lac romain. La « *mare aux grenouilles* », que se plaisait à y voir Platon, la « *mer qui est le long de chez nous* » des Grecs, purgée des conflits incessants qui la ruinaient depuis le IV^e s, libérée enfin du fardeau de la piraterie, prenait, en devenant le *Mare Nostrum*, une dimension géopolitique et structurelle nouvelle.

En 212 après J.-C., l'empereur Caracalla, soucieux de manifester à quel point il était sensible au don divin de la victoire et désireux d'accroître le nombre de ceux qui prieraient les dieux qui lui avaient offert cette victoire, concédait, aux termes d'un édit célèbre, la citoyenneté romaine à tous les hommes libres de l'empire. En deux siècles, l'empire avait fait de tous les vaincus d'hier les citoyens d'une cité universelle, les enfants d'une commune patrie : Rome. On se

plaisait alors à penser que le monde n'était plus seulement le monde romain, mais aussi le monde des Romains.

L'édit de Caracalla consacrait institutionnellement un processus d'intégration inconnu jusque-là et jamais imité depuis, né de la convergence des systèmes de pensée universalistes du monde hellénistique, et du pragmatisme politique. L'empire n'avait ni les moyens humains, ni les moyens financiers de fonder l'ordre sur la seule terreur : le dispositif militaire, presque entièrement tourné depuis Auguste vers l'ennemi extérieur, n'a été possible que dans la mesure où l'empire était non seulement pacifié, mais réputé paisible. Plus que la rareté des révoltes, c'est l'ampleur et la rapidité de l'intégration des provinces qui frappent l'observateur. Cette évolution n'était pas donnée par avance. L'histoire des deux derniers siècles de la République montre à quel point une logique coloniale brutale dominait la pensée de la classe dirigeante romaine.

On évitera donc de tomber dans un angélisme naïf consistant à nier la brutalité dont était capable l'État romain, à fermer les yeux sur la mise en coupe réglée, sans arrière-pensées, des peuples soumis par un vainqueur omnipotent et ses agents sans scrupules, et à sous-estimer le degré de corruption systématique qui a gangrené tout l'appareil d'État. Il n'en reste pas moins que, durant près d'un demi-millénaire, la Méditerranée fut le centre d'une cité-monde et le vecteur de la circulation des biens, des personnes et des idées. Le mélange improbable de rêves impériaux universalistes et d'un pragmatisme, aussi consubstantiel à l'État impérial que l'esprit de système, est sans doute à l'origine de cette situation si originale dans l'histoire de l'Occident.

Les enfants d'Hercule : L'empire face à la conscience de sa mission civilisatrice

Aux origines de Rome figure Hercule. Au cours de ses errances, le héros, fils de Jupiter, tue le brigand Cacus — Kakos, « le Méchant ». Monstre anthropophage fils des forces souterraines (Vulcain), cracheur de feu et ennemi de la lumière, il vivait dans une grotte du Palatin et interdisait sur le site de la future Rome l'émergence d'une vie civilisée fondée sur le modèle de la cité (*polis*). C'est précisément le jour des fêtes du Grand Autel (*Ara Maxima*) d'Hercule, fondé après sa victoire sur Cacus, que Virgile choisit de faire monter Enée sur le Palatin où il entend de la bouche du roi Evandre le récit de la victoire d'Hercule sur Cacus ¹.

1. Virgile, *Enéide* 8. 195-305.

Le culte d'Hérakles, l'un des plus anciens à Rome, était célébré au Grand Autel (*Ara Maxima*), situé près de la *porta Trigemina*, là où le cortège du triomphateur pénétrait dans l'enceinte sacrée de la Ville, en bordure du port fluvial de Rome et à l'extrémité du Cirque Maxime. La divinité a très vite fourni une image idéale de l'homme progressant vers le divin en récompense de ses exploits, et l'incarnation de la figure du conquérant qui, par sa bravoure et son intelligence, protège de la menace que les barbares font par nature peser sur la civilisation. Dès le V^e s. avant J.-C., le poète tragique grec Eschyle montre aux Athéniens que les galets de la plaine de la Crau sont en fait les projectiles grâce auxquels le héros avait repoussé les hordes ligures, qui incarnaient aux yeux des Anciens la barbarie absolue et menaçaient d'agression le monde civilisé. Vainqueur de barbares et de monstres, fils de dieu, né homme mais rendu dieu manifeste (« épiphane ») par ses victoires, Hérakles est aux yeux des stoïciens, le symbole du progrès de la civilisation qui est la finalité du monde.

Il devient à partir d'Alexandre le Grand le modèle assumé du conquérant, de l'extrême orient à l'extrême occident, et du monarque universel à caractère divin. C'est pourquoi, le vainqueur de Darius se fait représenter coiffé de la *léontinè* (la peau du lion de Némée). À Rome, Caius Marius se fait graver sur les monnaies sous les traits d'Hercule juvénile ; Pompée « le Grand » (Cnaeus Pompeius Magnus) en fait autant, et c'est le jour des fêtes du Grand autel d'Hercule qu'il célèbre son triple triomphe, sur trois continents, sur terre et sur mer, et la statue d'Hercule dominant le monde accueillait le visiteur à l'entrée de son forum. C'est également le jour des fêtes du Grand Autel d'Hercule qu'Octave célèbre, du 13 au 15 août 29 avant J.-C., son triple triomphe sur les Pannoniens, les Germains et les Égyptiens qui menaçaient Rome et son ordre civilisateur. Devenu Auguste, il obtint des Parthes en 20 avant J.-C., un geste de soumission symbolique dont l'iconographie officielle s'est largement fait l'écho, à savoir la restitution des aigles des légions de Crassus et de Marc-Antoine. Il se fait représenter sur les monnaies sous les traits d'Hercule et, lorsqu'une quinzaine d'années plus tard, le Sénat lui vote un Trophée pour commémorer la conquête des Alpes, c'est le col dominant le port d'Hercule Monoikos (Monaco) qui est retenu pour l'érection de ce monument. Deux siècles plus tard, Commode allait se présenter dans l'arène sous les traits d'Hercule. A la fin du II^e s, la Tétrarchie institutionnalisait l'association de deux Auguste hiérarchisés et identifiés, l'un à Jupiter, l'autre à Hercule. Derrière une identification qui présidait à la représentation du pouvoir souverain se cachait une vision œcuménique et universaliste des empires joignant à une conception traditionnelle de la barbarie une vision progressiste et

unificatrice de la conquête. Elle a constitué le cadre idéologique du processus, indépendant de toute politique consciente, connu et décrit par l'érudition moderne sous le terme de romanisation. On assiste, avec Auguste, à l'émergence d'un régime autoritaire et charismatique à prétention universaliste, qui voit en l'empereur l'image du « kosmokrator ». Ce maître de l'ordre du monde, promis lui-même à la divinisation, s'est ainsi trouvé confronté à deux visions contradictoires de sa propre domination. L'une, traditionnelle, mettait en avant le droit absolu du vainqueur sur le vaincu et fondait une différence de nature, et l'autre, novatrice, s'appliqua à protéger les arts et les lettres, faisant du Siècle d'Auguste l'âge d'or du classicisme romain.

Les courants de pensée universalistes propres à l'époque hellénistique, en particulier le stoïcisme, avaient en effet très vite essaimé dans les cercles dirigeants de la République à la fin du II^e et au I^{er} siècles et revitalisé la figure de l'Hercule romain, honoré à Rome d'un temple d'Hercule sous le vocable de « Musagète » (conducteur des Muses), image de la civilisation en marche. Le stoïcien Posidonius fut le maître à penser de la dernière génération de la République où s'illustrèrent César, Pompée, Cicéron. Son intérêt pour l'ethnographie et pour la géographie n'était pas gratuit. Il procédait d'une quête de l'ordre du monde et des marques du progrès dont, à l'instar de nombreux Grecs, il considérait Rome comme l'instrument voulu par la Providence. L'un de ses héritiers spirituels, Strabon d'Amasée, Grec issu d'une famille apparentée à Mithridate IV Eupator, roi du Pont, promue à la citoyenneté par Pompée, rédige à partir de 17, sous le règne de Tibère, une *Géographie*, qui est pour lui l'occasion de décrire assez en détail le processus de romanisation et d'en fournir une explication d'ordre eschatologique.

Pour lui, le progrès, voulu par la *Pronoïa*, c'est-à-dire à la fois par la Prévoyance et la Providence de l'Âme du monde, est le destin des peuples, même les plus arriérés. L'état de barbarie résulte à ses yeux de l'enfermement dans un cercle vicieux : la pauvreté et l'absence de savoir-faire créent un état permanent de violence non institutionnelle (brigandage), seule source de profits, qui génère à son tour l'isolement des personnes et le repli dans les montagnes, sépare les individus et les appauvrit. Ainsi, à ses yeux, le cercle vicieux de l'arriération, de la violence et de la barbarie se reforme en permanence jusqu'à devenir, par le biais du brigandage et de la piraterie, une menace permanente pour le cercle vertueux de la civilisation, présent dans les plaines avoisinantes. Il est l'antithèse du précédent : les hommes éclairés des lumières de l'intelligence cultivent la terre et dégagent des surplus qu'ils échangent, organisés en cités-états. La cité, qu'elle fût grecque, punique, étrusque ou autre, est bien la « *réunion volontaire d'êtres*

humains unis par une communauté de lois »², qui offre à ses membres la garantie de leurs biens, fixe la limite des usages légitimes et illégitimes de la violence, et repose sur la distinction fondamentale entre l'état de guerre et l'état de paix, le premier n'étant que le moyen de défendre durablement le second et de protéger la communauté contre les agressions extérieures. L'homme civique, à la différence du barbare, vit en groupe dans des villes de plaine. Si la cité et l'ordre qu'elle garantit sont la clé de voûte de la civilisation, la libre circulation des personnes et des biens, l'échange et la paix qui les conditionnent en sont le moteur. Face à cette menace qu'est la conquête des barbares, la cité apparaît aux yeux du stoïcien comme un double effet de la Providence, parce qu'elle protège la civilisation de leurs assauts là où elle est établie, et qu'*in fine* elle leur apporte la civilisation.

Un siècle et demi plus tard, dans un *Eloge de Rome* prononcé devant le Sénat, le rhéteur Aelius Aristide reprend (§ 101) à peu près exactement les mêmes idées :

Vous avez fait une réalité du mot d'Homère : « la terre est le bien commun de tous ». Vous l'avez mesurée d'un bout à l'autre, avez jeté partout des ponts sur les fleuves, percé les montagnes de routes carrossables, installé des relais dans les déserts, et tout ennobli par l'ordre et la discipline. On peut se passer, maintenant, d'une description de la terre, d'un catalogue des coutumes et des lois de toutes les nations séparément énumérées ; car vous êtes devenus des périégètes³ communs au monde entier, en avez ouvert toutes les portes et donné à chacun la facilité de tout voir de ses propres yeux. Vous avez rendu les lois obligatoires pour tous, supprimé un état de choses, amusant à raconter mais devenu réellement insupportable, et fait en quelque sorte du monde entier une seule famille, en mariant tous les peuples entre eux. »

Près d'un demi-siècle avant l'édit de Caracalla, l'œcuménisme impérial était le langage que le sénat était prêt à entendre. Strabon, que peut-être Aelius Aristide avait en tête, a écrit une *Continuation de Polybe*, c'est-à-dire un ouvrage historique centré sur le destin universel de Rome, avant de choisir l'état de périégète pour mieux montrer les progrès de la civilisation sous la domination romaine. Le livre III de la *Géographie* s'ouvre avec la description particulièrement détaillée de l'évolution des habitants du sud de l'Espagne et du pays de Tartessos depuis leur ancien statut de barbares jusqu'à celui de *togati*. Le récit de la romanisation se poursuit avec la description de Vienne, jadis simple bourgade, désormais dotée de tous les embellissements d'une métropole. Marseille donne un premier exemple de la façon

2. Cicéron, *Traité des Lois*, Paris, Belles Lettres, 2003, 239 p.

3. Les périégètes sont les auteurs d'ouvrages géographiques.

dont la civilisation permet de l'emporter sur des conditions naturelles défavorables. Enfin vient le cas de Rome (Strabon *Géographie* 5.3.8 C 235-236) : « *Tels sont les avantages que la nature a mis à la disposition de Rome. Les Romains, de leur côté, ont apporté les ressources de leur prévoyance. Car, tandis que les Grecs pensent avoir pleinement atteint leur but en fondant des cités, quand ils se sont préoccupés de la beauté du site, de la force du terrain, des ports et des ressources naturelles du pays, les Romains, eux, ont pourvu surtout à ce que ceux-ci avaient négligé, à savoir la construction de rues empierrées, d'aqueducs et d'égouts capables d'évacuer dans le Tibre toutes les immondices de la cité. Ils ont construit et empierré également les routes qui desservent le pays, pratiquant des tranchées dans les collines et comblant les ravins pour que leurs chariots puissent apporter les cargaisons arrivées par eau. Quant à leurs égouts, ils sont parfois si larges que des chars de foin pourraient y passer. L'eau amenée par les aqueducs, d'autre part, afflue en quantités telles que ce sont de véritables rivières qui se déversent à travers la ville et le long des égouts : presque chaque maison possède ses adductions, ses conduites en pression et des fontaines intarissables, dues pour la plus grande part aux soins diligents de Marcus Agrippa, qui a d'ailleurs fait offrande de plusieurs autres constructions pour embellir la ville* ».

La route et l'aqueduc constituent, avec la beauté du cadre monumental urbain, une image récurrente de la façon dont Rome impose sa loi à la nature, au lieu de la subir, comme les barbares, ou de l'utiliser, comme les Grecs. Quelques lignes plus loin, évoquant les travaux de Pompée, de César, d'Auguste, de ses enfants, de ses amis, de son épouse — Livie — et de sa sœur — Octavie —, le même auteur oppose à la nature (*physis*) la beauté issue de l'ordre (*kosmos*) qu'a su lui conférer la *pronoïa* romaine...

Les grandes réalisations de l'ingénierie romaine et ses conceptions architecturales ordonnées sont les deux images de la Providence. Dès le règne d'Auguste, la voie romaine qui unit dans la paix ceux que séparait la guerre, et la « culture » de l'eau courante que les aqueducs font couler à profusion, deviennent les marqueurs et l'affirmation délibérée d'un mieux-être. L'une et l'autre soulignent, à travers l'admiration que suscitent les ouvrages d'art, la capacité de Rome à imposer sa loi à la nature. Cette fascination de Rome pour son ingénierie n'a d'égale que la fascination pour les curiosités scientifiques dont aiment à s'entourer les aristocrates autant que l'empereur lui-même, et que décrit en détail, dans plusieurs manuels, Héron d'Alexandrie. Les routes, les ponts, les tunnels, les canaux, les ports artificiels deviennent des symboles de la puissance surhumaine de Rome et de ses empereurs, et du progrès que partout elle impose avec

la conquête. Ces réalisations sont l'objet d'un effort particulier de communication, tant elles sont porteuses de sens. Elles sont souvent monumentalisées, comme le pont d'el-Kantara en Espagne, célébrées par des inscriptions ⁴, commémorées pour les plus importantes par des monnaies, comme le *portus Augusti*, puis celui de Trajan, près d'Ostie, ou encore le pont de Trajan, sur le Danube, et les ports artificiels de nombre de cités. Le défi architectural et technologique (on pense notamment au moulin à eau, célébré par les poètes) finit par fournir la preuve d'une caution divine. La démesure des projets est plus un stimulant qu'un obstacle. Néron envisage de relier le port de Misène au Tibre par un canal navigable et de percer l'isthme de Corinthe. Œuvres d'un fou ? Rien moins que cela : on sait aujourd'hui que les travaux du canal étaient quasiment achevés à la mort de Néron et que seul le coût des guerres civiles qui s'en suivirent mit un terme au projet. Les travaux de percement de l'isthme n'étaient pas plus démesurés que le *diolkos* que les rois hellénistiques avaient fait réaliser pour transporter les navires d'un côté à l'autre de l'isthme, et Néron disposait d'une abondante main-d'œuvre de prisonniers juifs... Ces projets n'étaient ni plus ni moins fous que l'abaissement du niveau du lac Fucin, que le canal par lequel Pline envisageait de relier le lac de Nicomédie à la mer ou que le canal navigable qui permit à Trajan de relier la mer Rouge à la Méditerranée ...

Dans la plupart des régions de l'empire, ces stéréotypes — qui avaient le mérite de découvrir assez exactement les exigences de la sécurisation militaire de l'espace conquis — président à une réorganisation radicale de l'espace, qui accompagne aussi une transformation radicale de la société. Ils finissent par façonner un paysage urbain et rural propre à l'empire romain.

De la multiculturalité au modèle romain : la cité du monde

Vers 270, le rhéteur Ménandre de Laodicée du Lykos (*de divisione generis demonstrativi*, Spengel, *Rhetores graeci*, III p. 360), soulignant l'inutilité du traditionnel développement sur les constitu-

4. La dédicace de la colonne de Trajan, initialement placée au centre des bibliothèques de Trajan, ne commémore pas les victoires de Trajan représentées sur son fût, mais la hauteur de la colline qui a été arasée pour faire place au monument ; elle établit un lien certain entre cette maîtrise de la nature, la victoire et la culture incarnée par les bibliothèques, grecque et latine ; le « *taglio di Traiano* » à Terracina, (qui a sans doute repris en partie au moins le tracé du canal de Néron) a mis en scène et gradué par des inscriptions la hauteur de l'entaille pratiquée dans la montagne qui a permis le passage de la *via Appia*, antérieurement contrainte de gravir la montagne.

tions, dans l'éloge des cités, le justifie ainsi : « *A présent, toutes les cités étant romaines, elles sont administrées par une seule d'entre elles* ». En fait, le commun dénominateur de l'empire est la « culture » de la cité oligarchique. Dès la conquête, là où ces cités n'existent pas, l'empire les crée. Lorsque Corbulon soumet, en 47 de l'ère chrétienne, les Germains frisons, il les sédentarise dans un territoire borné par lui, et « *établit chez eux un sénat, des magistrats, des lois* » (Tacite. *Ann.* 11.19). En d'autres termes, il les constitue en cité. D'un bout à l'autre, l'empire repose sur un tapis continu de communautés civiques qui ne sont pas seulement une forme d'organisation politique, mais le fondement d'une culture propre à l'Antiquité qui s'appuie sur le jeu complexe des devoirs réciproques unissant le citoyen à sa cité. Ces cités ont le même modèle social et culturel : celui de l'oligarchie municipale, qui a développé des comportements et systèmes de valeurs uniformes, fondateurs d'une culture relativement homogène, en dépit du bilinguisme officiel (latin et grec) de l'empire, et de la diversité des langues vernaculaires et des substrats religieux et culturels.

L'adhésion des élites municipales à un empire qui garantissait les privilèges de ses membres a été un des fondements de la paix intérieure et du processus de romanisation. Les privilèges accordés aux aristocraties municipales étaient d'abord de nature politique, mais ils procédaient aussi de la reconnaissance d'une dignité qui justifiait la charge politique et s'en enrichissait en retour. La magistrature ou la prêtrise publique sont des « honneurs ». Au sein de chaque cité existe un conseil, sorte de sénat local, « l'ordre des décurions » où l'on est admis à vie. L'appartenance à ce conseil détermine l'appartenance viagère à un ordre dont, sauf déchéance, on garde les signes extérieurs et les prérogatives honorifiques partout dans l'empire. Un décurion ou un fils de décurion est reconnu comme tel où qu'il se trouve. Diverses voies fondaient l'espoir d'une promotion à la citoyenneté romaine, voire à ses ordres supérieurs. Le peuple-roi imposait sa loi aux peuples soumis, mais n'était pas fermé à leur intégration juridique. Le service dans les unités auxiliaires de l'armée ouvrait l'accès à la citoyenneté, au même titre que l'exercice des magistratures dans les cités de droit romain. Dans plus d'une cité de l'empire, les conditions d'accès à la citoyenneté romaine étaient sans doute assez opaques et juridiquement douteuses. Elles n'en fondaient pas moins des comportements de citoyens, ce qui décida l'empereur Claude à confirmer la citoyenneté d'origine plus qu'incertaine de toute une série de citoyens de la région de Trente « *qui avaient mérité par leur comportement* » une citoyenneté qu'ils avaient sans doute usurpée. Même la corruption, consubstantielle à l'administration a, semble-t-il, été un moteur

d'intégration, lorsque la citoyenneté romaine était si attractive que certains n'hésitaient pas à payer pour l'obtenir.

Le processus connu sous le nom de romanisation n'est pas le résultat d'une intention claire ni d'une volonté agissante, du centre en direction de la périphérie. En d'autres termes, l'empereur, son administration, ses clientèles italienne et romaine, très fières de leurs privilèges, n'ont pas cherché à transformer les provinciaux — fils ou petit-fils de barbares ou de Grecs perçus comme décadents et efféminés — en Romains et encore moins à en faire des citoyens romains. La citoyenneté romaine devait, de l'avis général des cercles dirigeants, être et rester un privilège. Souvenons-nous de l'arrogance avec laquelle l'évangéliste Luc nous représente l'apôtre Paul opposant à la citoyenneté romaine achetée par le centurion, sa propre citoyenneté obtenue par filiation. Pourtant, Rome a largement octroyé la citoyenneté et a fini par la donner en 212 à tous les hommes libres de l'empire. C'est que cette citoyenneté récompensait ordinairement l'adhésion volontaire d'individus ou de citoyens au modèle culturel romain, base de l'ordre et de la paix romaine. Nombre d'ambassades sont ainsi venues présenter à l'empereur les preuves de la romanité de leur cité et demander en compensation l'octroi du droit latin ou du droit romain. Le statut de privilège accessible de la citoyenneté romaine en a fait un moyen attractif de l'assimilation, bien souligné par Aelius Aristide dans son *Eloge de Rome*.

L'unité culturelle de l'empire résultant de la convergence de ces facteurs est tout à fait frappante. Elle s'exprime essentiellement à travers les ornements de l'*amoenitas* urbaine, c'est-à-dire tous les édifices qui concourent à la mise en scène du bonheur de l'existence urbaine et à la célébration de la qualité inhérente à l'ordre de la vie civique. L'embellissement des villes est, aux yeux d'Aelius Aristide, au même titre que l'octroi de la citoyenneté romaine, l'un des fondements de la cité universelle qui se crée à l'image de Rome sous sa domination (*Eloge de Rome*, 94).

Au début du IV^e s, un ensemble de lettres échangées entre l'empereur Constantin et la petite ville anatolienne d'Orcistos⁵, qui disait avoir été dépouillée de sa qualité de cité au profit de la cité voisine de Nacola, illustre bien l'attachement à un décor commun de l'urbanisme civil, marqueur de l'appartenance à une civilisation commune. La lettre de l'empereur à Ablabius reprend ainsi les termes de la pétition des habitants d'Orcistos :

5. *Corpus Inscriptionum Latinarum* III, n. 352 et Suppl., n. 7000 = H. Dessau, *Inscriptiones Latinae Selectae*, n. 6091.

« On nous présente cet endroit, si idéal par sa situation et par sa nature que, des quatre côtés, y converge un nombre égal de voies, qui toutes sont publiques et sur lesquelles il constitue, dit-on, une étape utile et commode. L'eau des aqueducs (aquae) y coule en abondance, et il y a des bains, publics et privés, un forum orné des statues des anciens princes, un peuple résident si nombreux que les sièges qui s'y trouvent sont facilement remplis, ou encore un grand nombre de moulins à eau alimentés par les captages des aqueducs voisins. »

Dans la droite ligne des penseurs stoïciens, on y trouve d'abord mention des dons de la nature (situation et nature), puis des voies de communication. Viennent ensuite les aqueducs, qui illustrent les prouesses de l'ingénierie et la capacité de la communauté à se les offrir. Les thermes, indissociables des aqueducs, sont l'une des expressions habituelles de l'*amoenitas* urbaine. Irréductibles au gymnase grec auquel ils ont été un temps associés, on les trouve partout dans l'empire, dont ils constituent l'un des marqueurs culturels les plus nets, au même titre que les autres aménagements hydrauliques (fontaines, nymphées, moulins) mentionnés dans cette lettre. Le forum, ici désigné selon son nom latin, distinct des autres formes de cadres monumentaux de la vie civique, est une autre marque indissociable de la romanité, qu'elle fût grecque ou latine, d'orient ou d'occident. Il est le lieu de l'activité politique, la preuve de l'existence de la cité, l'expression de la soumission aux empereurs.

Cette lettre illustre suffisamment la banalisation des pratiques inhérentes à la vie en cité et des formes monumentales qui s'y attachent. Les monuments publics se multiplient jusqu'à occuper une surface considérable de l'espace urbanisé — en moyenne 30 % et jusqu'à 50 % de la surface du chef-lieu. Cette hypertrophie de l'espace public est une caractéristique fondamentale de la cité romaine impériale. La conception des monuments témoigne bien des particularités régionales mais, fondamentalement, c'est l'unité profonde des pratiques associées à ces monuments qui domine et traduit l'adoption d'un modèle culturel commun décliné en de nombreuses variantes géographiques et en plusieurs langues.

L'unification du cadre et du mode de vie a profondément affecté l'environnement monumental de la cité. Elle se lit avec une particulière acuité dans l'univers des Jeux, qui déchaînent les passions partisans dans le cadre réglé du temps et du lieu du spectacle. Les jeux, qui sont en quelque sorte l'envers de l'ordre civique et l'espace dévolu au désordre des factions, sont aussi l'exutoire symbolique de cet ordre et un espace de dialogue entre le peuple et les gouvernants. Du monde grec, le monde latin a importé les concours théâtraux, qui sont prétexte à de nombreux débordements de la part des supporters des

vedettes qui s'y produisent et s'y affrontent. Les acteurs y déclament les œuvres, grecques et latines, d'un répertoire connu du public. La beauté des corps capables, au prix d'années de souffrances et d'entraînement, de prendre des postures à peine imaginables y suscite l'enthousiasme des foules. Les théâtres sont présents dans la quasi-totalité des cités dès lors qu'elles ont les moyens de s'offrir un tel monument. L'absence de mention d'un théâtre à Orcistos montre qu'il s'agissait d'une petite cité. Les odéons, petits théâtres couverts dévolus aux prestations lyriques, sont réservés aux plus grandes cités, au même titre que les cirques, propices aux courses de chars qui suscitent des passions non moins enthousiastes et des débordements qui culminèrent à Byzance. Quoique réservés par leurs dimensions et leur coût aux plus grandes cités, ils n'en sont pas moins présents de Tyr en Arles et de Carthage à Lyon.

Seul, l'amphithéâtre est un monument réservé à l'Occident. Cette distinction ne doit pas faire imaginer une rupture culturelle profonde avec l'Orient. Tenter d'en donner les raisons nous entraînerait trop loin de notre sujet. On se bornera à souligner que, même si l'amphithéâtre n'a pas trouvé dans la partie hellénophone de l'empire l'écho qu'il a eu dans sa partie latinophone, les spectacles qu'il offrait — principalement les chasses et les combats de gladiateurs — ont suscité auprès des sujets grecs et hellénisés de l'empire le même enthousiasme que celui de l'occident latin. Ces spectacles trouvaient place dans un autre édifice, le théâtre, spécialement aménagé et transformé à cette fin, ce qui a permis de les inscrire dans une tradition locale des Jeux.

Par étapes, l'empire s'est coulé dans un moule de plus en plus uniforme. Le droit en donne l'un des exemples les plus frappants. L'édit du gouverneur, qui fixe les règles jurisprudentielles pour les causes civiles dont l'enjeu était supérieur à 1000 sesterces, banalisait de fait les principes et les formules du droit romain élaborés dans l'édit du préteur. Au fur et à mesure que des cités étaient élevées au rang de communauté latine (c'était le cas de la majorité de l'Occident latin dès la fin du 1^{er} siècle) ou de communauté romaine, elles adoptaient le droit romain dit « quiritaire ». Les rescrits impériaux, par lesquels l'empereur répond à des questions de droit, ont leur origine dans toutes les régions de l'empire. En 212, le droit quiritaire, identique dans ses règles et ses formules, s'appliqua à tout l'empire, et l'on put voir des écoles de droit fleurir dans les provinces : celle de Beyrouth fut la plus illustre.

La circulation des personnes, des idées et des biens

Le résultat d'une paix fondée sur le modèle civique fut la libre circulation des personnes et des biens. Strabon en faisait la clé du développement culturel et économique. Dans un discours, adressé à l'empereur, Aelius Aristide (*εἰς βασιλέα*, p. 67, éd. Jebb) écrivait :

« Chacun, aujourd'hui, n'est-il pas maître d'aller partout où il lui plaît ? Tous les ports ne sont-ils pas pleins de mouvement ? Les montagnes n'offrent-elles pas aux voyageurs la même sécurité que les villes à leurs habitants ? Toutes les campagnes ne sont-elles pas remplies de délices ? La crainte ne s'est-elle pas évanouie partout ? Reste-t-il quelque part une voie fluviale dont le passage se trouve interdit, un détroit maritime fermé ? »

Le même, dans son *Eloge de Rome* (§ 100, éd. Oliver) insistait sur la liberté des déplacements :

« Hellènes et barbares peuvent maintenant aller partout hors de chez eux, en emportant leur propriété, comme s'ils ne faisaient que se rendre d'une patrie dans une autre patrie. Ni les portes de la Cilicie, ni les chemins de sable étroits, conduisant d'Arabie en Égypte, ni l'inaccessibilité des monts, ni la profondeur des fleuves, ni le caractère inhospitalier des tribus barbares, n'effrayent plus désormais ; pour jouir d'une parfaite sécurité partout, il suffit d'être Romain, ou plutôt votre sujet. »

Il insiste sur l'ampleur et la liberté des échanges qui font de Rome une sorte de « *Kosmou polis* », cité du monde et cité-monde où tout et tous convergent de partout et qui exerce une autorité également bienveillante sur le monde entier. Le cosmopolitisme n'est plus l'abomination qu'elle était aux yeux de Platon, mais, sous l'égide de Rome, une force d'unité dans le creuset de la civilisation romaine.

Le rêve universaliste de Rome, consubstantiel à l'empire, a atteint une sorte de paroxysme avec un règlement visant à abolir la diversité et l'iniquité des situations, de l'aveu même de ses auteurs. En 301, l'empereur Dioclétien, figure de Jupiter sur terre, associé à Maximien-Hercule, promulguait l'Edit du maximum. Cet édit fixait un prix plafond unique pour toutes les denrées et services dans l'empire et se présentait comme une évergésie destinée à supprimer toute inégalité en son sein. Ce texte, fondé sur les rêves universalistes d'un pouvoir autocratique, fut affiché en latin dans la moitié grecque de l'empire, abolissant jusqu'au bilinguisme qui existait depuis des lustres. L'idée selon laquelle la terre entière devenait un chœur chantant à l'unisson n'était pas nouvelle et était inséparable de l'image d'un monarque universel (« qui règne sur la terre habitée ») et « sau-

veur du genre humain »), et de droit divin (« fils de dieu et créateur de dieux »). Ses effets furent dévastateurs : l'unification des prix brisait le ressort de l'échelle méditerranéenne de l'économie. C'était précisément la différence des prix qui fondait une économie reposant sur le transport à grande distance de toutes sortes de produits.

L'une des originalités de l'empire est en effet le volume des échanges rendus possibles par la paix, par la prospérité, par un mode de vie urbain grand consommateur et par la spécialisation des productions. Aucune autre période de l'histoire n'a livré autant d'épaves, non que les navires romains aient été de piètre qualité, mais parce que jamais il n'y eut sur les eaux de la Méditerranée un si grand nombre de navires. Il est alors plus avantageux pour tous les acteurs de développer des productions hautement spécialisées réalisées à moindre coût et de les exporter à grande distance, que de diversifier localement des productions de prix plus élevé. Il en est résulté une interdépendance forte des régions et un haut degré de standardisation des produits et des usages de consommation.

Songons un instant que, d'après les calculs d'A. Tchernia, le ravitaillement de la capitale et de sa population (1 à 1,5 million d'habitants) représentait annuellement :

- au moins 300.000 tonnes de blé pour le seul blé annonaire (celui des distributions), soit 850 rotations de navires de 350 tonnes (capacité de charge légale minimale d'un navire annonaire au I^{er} s.), 750 pour des navires de 400 tonnes de capacité de charge ;
- au moins 6,5 millions d'amphores de vin, équivalant à 390.000 tonnes, représentant près de 1.000 rotations de navires de 400 tonnes et infiniment plus pour des navires de moindre tonnage ;
- au moins 260.000 amphores d'huile de Bétique d'un poids unitaire d'une centaine de kilos, soit 26.000 tonnes. Si l'on sait que ces amphores sont généralement minoritaires en poids et en volume dans les navires transportant des chargements de Bétique où dominent les amphores de salaisons de poisson, ce sont environ 150 à 200.000 tonnes d'amphores qui transitaient chaque année entre l'Andalousie et Rome.

Ajoutons-y les légumineuses, l'orge, les viandes salées, les métaux, les matériaux de construction (pierre, marbre, tuiles, brique) les produits manufacturés, et l'on est rapidement pris de vertige devant l'extraordinaire volume de biens transportés, et devant le nombre de navires que met en jeu ce commerce. La seule capitale attirait à elle au bas mot un million de tonnes de marchandises par an, et sans doute un peu plus. Imaginons maintenant que les légions

postées aux frontières et dans toutes les villes de l'empire adoptent les mêmes modes de consommation et affichent les mêmes besoins que la capitale, et l'on commencera à entrevoir l'extraordinaire volume des échanges à grande distance entre les diverses régions de l'empire... Lyon, plaque tournante du commerce des Gaules et des Germanies, nous donne un bon exemple de convergence de biens venus de la terre entière, y compris du Proche-Orient.

La globalisation et la monétarisation des échanges ne sont certes pas allées sans crises dans les premières années de la domination romaine. Plusieurs révoltes, souvent liées aux abus de représentants des intérêts italiens, et d'agents peu scrupuleux du pouvoir, ont émaillé les premières décennies de la domination romaine en Occident. Pourtant, à brève échéance, l'amélioration matérielle des conditions de vie moyennes des populations est très lisible dans les dépôts alimentaires. Elle n'a sans doute pas peu contribué à leur adhésion à l'ordre romain. Est-il besoin de rappeler que le potentiel militaire de Rome ne pouvait être à la fois tourné vers l'ennemi intérieur et vers l'ennemi extérieur, et que, sans la certitude de cette profonde adhésion, l'adoption d'un système défensif linéaire aux frontières n'aurait même pas été concevable.

La circulation des biens n'a pas seulement contribué à la modernisation et à la prospérité de l'économie ; elle a accéléré l'uniformisation de la consommation et de la culture dont elle était le reflet ; elle a permis les transferts de technologie et l'homogénéisation des standards de vie. Le béton coffré, le mortier hydraulique, la voûte, le cabestan, qui actionne les presses, les moulins à eau sont, avec les ponts et les aqueducs, autant de techniques qui se banalisent dans tout l'empire. De nouvelles espèces végétales (le melon, la pêche, l'abricot, la cerise, le riz) ou animales colonisent l'empire, parfois pour le pire (le lapin). Le nombre de variétés au sein d'une même espèce ne cesse de croître, comblant des besoins nouveaux, rapprochant certains centres de production des bassins de consommation. Les importations des épices d'Extrême-Orient modifient le sens du goût...

Avec les biens voyagent les personnes. Celles qui convoient ces biens d'abord, marchands et marins. Elles tissent un réseau de solidarités, fondant des groupes de concitoyens résidents dans des régions très éloignées : des Tyriens et des Nabatéens sont ainsi installés à Pouzzoles où ils ont leur *statio* pour soutenir les intérêts de leurs concitoyens. Une importante communauté de gens de Thysdrus (El Djem en Tunisie) avait fait souche à Bosra, capitale de la province d'Arabie, au sud de l'actuelle Syrie. Des gens de Narbonne opéraient une part importante du commerce entre l'Andalousie et l'Occident

(Rome, axe Rhône-Rhin). Des Proche-Orientaux étaient installés à Lyon.

Ces réseaux favorisent le voyage, et avec les voyageurs se déplacent les savoirs techniques, les modes, mais aussi les idées nouvelles.

Aelius Aristide était bien placé pour le savoir, lui qui fut un grand voyageur, en Asie ou en Grèce, à Rome, en Égypte, sur les traces de Posidonius plus de deux siècles plus tôt. Avec Posidonius, c'était le stoïcisme, avec Aelius Aristide, c'est la seconde sophistique qui se développe...

Les voyages de l'apôtre Paul en fournissent un autre exemple, que les *Actes* de Luc nous permettent de bien reconstruire. Infatigable voyageur, on le trouve en Judée, à Antioche, à Chypre, à Ephèse et à Rome. La tradition lui prête même un voyage en Espagne. Toujours, ce sont les lignes commerciales qu'il emprunte. La carte de diffusion du premier christianisme reflète assez largement celle du commerce maritime. De notables exceptions (Espagne, Illyrie) suggèrent sans surprise que c'est, au sein du commerce maritime, la carte de la diaspora juive qui organise cette première diffusion. Lorsque les personnes ne se déplacent pas, elles échangent des lettres, qui traversent la Méditerranée et arrivent à destination. Épîtres des hommes d'Église ou lettres des marins égyptiens affectés en Italie.

Le christianisme ne fut pas la seule religion à se répandre par ces canaux du voyage et de l'échange. Les marchands avaient diffusé au II^e siècle avant J.-C., le culte d'Isis en Italie. Au II^e siècle de l'ère chrétienne, les cultes de Mithra ou de Jupiter Dolichenus sont deux exemples, parmi d'autres, de « religions orientales » dont l'expansion fut universelle dans l'empire. C'est généralement par le canal des militaires et des agents de l'État, grands voyageurs, que se propageaient ces religions nouvelles. Mais, de même qu'avec Paul le christianisme a évolué, d'une secte juive à un mouvement œcuménique indissociable des modes de pensée gréco-romains et de l'empire, qui le persécuta, mais en dehors duquel il peina à essaimer, de même, les « religions orientales de l'empire romain » sont irréductibles à leurs modèles originels. Elles résultent de syncrétismes complexes qui en ont fait des religions romaines de plein exercice.

Le voyage est indissociable des courants syncrétiques et des parcours individuels qui les ont portés. Lucien de Samosate (mort en 192 de l'ère chrétienne) nous raconte l'histoire peu banale de Pérégrinus (Lucien, *Mort de Pérégrinus, passim*). Converti au christianisme, il devient prophète et évêque. Arrêté, il refuse d'abjurer sa foi. Les fidèles viennent alors de toute l'Asie Mineure jusque dans la province de Syrie-Palestine, où il est incarcéré, rencontrer le saint homme dans sa prison. Le païen Lucien considère cet homme comme un sophiste.

C'est dire qu'il ne le classe pas parmi les adeptes de religions exotiques, mais comme le chef d'une école de philosophie de type gréco-romain. C'est précisément un gouverneur de Syrie féru de philosophie qui le gracie. Il prend alors la route comme missionnaire, avant d'être chassé de sa communauté « *pour avoir consommé des mets interdits* »⁶. Après avoir voyagé en Égypte, à Rome, d'où il est expulsé sous Marc-Aurèle, il arrive en Grèce, où il conspue Rome et ses dieux, et pratique une forme d'éremitisme teinté de brahmanisme avant de s'immoler par le feu à Olympie le jour de l'ouverture des Jeux... Cette vie hors du commun illustre bien l'importance des syncrétismes, le rôle du voyage dans leur diffusion, et leur intégration à une sensibilité culturelle et philosophique propre au monde romain. Dans les années 60-70, le mage-thaumaturge Apollonios de Tyane, dont les voyages et miracles ont été décrits sous forme romanesque par Philostrate, en donne un autre exemple, infiniment plus illustre que le précédent.

Ces spiritualités nouvelles sont venues en marge de la religion dominante, unifiée dans ses formes rituelles et dans ses conceptions : cultes publics rendus par les cités à leurs dieux mais aussi à l'empereur et à Rome, en la forme accoutumée à Rome dès lors que les orants étaient devenus juridiquement romains. C'était bien, de son propre aveu, pour que tous les hommes pussent prier les dieux — entendons par là : prier les dieux de Rome en la forme accoutumée, conforme au rite des pontifes — pour son salut et sa victoire que l'empereur Caracalla accorda en 212 la citoyenneté à tous les hommes libres de l'empire.

Quoi que les penseurs grecs et latins de Rome aient pu écrire, Rome n'a pas apporté partout la civilisation, pas plus qu'elle n'a civilisé le monde méditerranéen. Dans de nombreuses régions de l'empire, elle a trouvé des civilisations développées qui avaient depuis longtemps adopté le modèle de la cité. Mais elle a imposé en tous lieux son modèle politique et sociétal, et en tous lieux il a été accepté en moins d'une génération. L'Occident a très majoritairement adopté sa langue, au point que rien ou presque ne subsiste, dans les langues dites romanes, de l'ibère, des parlers celtes continentaux ou des dialectes italiques. La période de domination romaine s'est accompagnée de l'adoption généralisée d'un modèle culturel qui a rapidement gommé les différences initiales de développement économique, culturel et politique. L'adoption, volontaire, d'un modèle attractif, l'ambition de posséder la citoyenneté romaine qui n'avait rien d'inaccessible, la

6. Cette précision permet de rattacher ce personnage à une Eglise judéo-chrétienne appliquant la loi mosaïque, ce qui n'est pas surprenant dans la province de Syrie-Palestine.

prospérité économique, la mobilité des personnes et des biens ont également contribué au développement de la conscience d'appartenir à une commune patrie : Rome. Rome survit à Rome et ne succombe qu'avec la chute de Byzance. Lorsque les Omeyyades prennent la place de Byzance, ce sont des Roumis — des Romains, qu'ils triomphent, et dans un village de la région de Trébizonde qui parle encore la *koinè* byzantine, c'est le Romaïko. Certains ont récemment mis en doute la profondeur de cette adhésion et suggéré de préférer au modèle de la romanisation celui d'une créolisation qui réduirait cette adhésion à un simple vernis. La question reste ouverte, même si cette proposition récente n'a suscité qu'un enthousiasme très modéré de la part de la communauté scientifique. En revanche, l'acceptation du modèle politique et sociétal n'est pas mise en doute. Intégration politique, promotion des élites et mieux-être des populations ont été non seulement le gage de l'acceptabilité de ce modèle, mais la raison de son acceptation.

Pascal ARNAUD

Professeur à l'Université de Lyon2,
Membre de l'Institut Universitaire de France.